

TECHNICIEN AGRICOLE

Stagiaire / Contrat en alternance



Vous souhaitez :

- vous installer ou créer votre entreprise
- vous insérer comme salarié hautement qualifié dans la production

DEVENEZ TECHNICIEN AGRICOLE



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Formation qualifiante homologuée de niveau IV
- Octroi de la capacité professionnelle à l'installation ouvrant des droits aux aides
- Délivrance du Certiphyto

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Formation **personnalisée** basée sur le **projet individuel**
- Pédagogie **active** basée sur des cas concrets, visites et/ou interventions, études de cas, restitutions orales, qui exigent motivation, engagement, recherche, action des stagiaires et **collaboration des professionnels**
- Formation adaptée à l'installation avec des **productions innovantes**



METIERS

La formation débouche sur un **engagement professionnel direct et varié** :

- Installation sur entreprises variées (jardins espaces verts, polyculture élevage : bovins, lait, viande, ovins, équins, élevage agricole, agro-tourisme, tourisme équestre, vente directe...)
- Salarié de la production ou des jardins espaces verts
- Poursuite de formation



DUREE DE LA FORMATION

- **sur 1 an** : 1000 heures en Centre et 400 heures en entreprise
- **sur 2 ans** : 1200 heures en Centre et 2240 heures en entreprise
- **A la carte** : choix des modules



CONTENU DE LA FORMATION

MODULE	DURÉE DU MODULE	COMPÉTENCE ET FONCTION
<p>MODULE 1 : Participer au management général de l'entreprise : Suivre, diagnostiquer, anticiper</p>	150 H	Fonction Entrepreneuriale
<p>MODULE 2 : Concevoir et maîtriser la conduite du système d'exploitation (zootechne et agronomie)</p> <p>MODULE 5 : Mettre en place la commercialisation de biens et de services associés à la production</p>	300 H	Fonction Production- Commercialisation
<p>MODULE 3 : Maîtriser la gestion économique, financière et la fiscalité de l'entreprise</p> <p>MODULE 4 : Participer à la vie professionnelle et sociale</p> <p>MODULE 6 : Assurer les tâches administratives de l'entreprise</p> <p>MODULE 7 : Gérer les ressources humaines</p>	150 H 150 H 100 H 50 H	Fonction Gestion Economique et Sociale



STATUTS

Salarié d'entreprise ou stagiaire de la formation continue.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Recrutement après un entretien de positionnement
- Sur 2 ans : **être salarié** en CDI ou CDD, contrat de professionnalisation : alternance 2 jours / 3 jours
- Sur 1 an : **stagiaire** de la formation continue : être majeur et justifier d'un an d'activité professionnelle ou une rupture d'un an avec la scolarité initiale, à l'entrée en formation.
- Rémunération :
 - par le Pôle Emploi ou la Région Haute-Normandie si vous êtes stagiaire de la formation continue
 - par l'employeur si vous avez signé un contrat de professionnalisation
 - ou par un OPACIF : en CIF (Congé Individuel de Formation)
en DIF (Droit Individuel à la Formation)

ETABLISSEMENT PRIVE DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE ET PAR APPRENTISSAGE

MFR - 1888 rue de Coqueréaumont - 76690 SAINT GEORGES SUR FONTAINE
Tél. : 02 35 34 71 22 - Fax : 02 35 34 27 54
E mail : mfr.coquereaumont@mfr.asso.fr
Web : www.mfr-coquereaumont.org

Formation organisée et co-financée par le Conseil Régional
de Haute-Normandie et le Fonds Social Européen

